

# Université citoyenne de Thouars

Mercredi 13 février 2016

---

## Les inégalités de retraite et de santé entre femmes et hommes âgés

Guillaume Fernandez, maître de conférences en  
sociologie UBO, Brest



# Introduction

---

Appréhender les inégalités en système, en lien les unes avec les autres pour comprendre leurs interactions.

Les inégalités à la retraite et de santé vues comme 2 éléments liés entre eux.

Reflet d'une situation de division sociale du travail entre les hommes et les femmes

Stabilité ou changement de cette situation ?

## Les écarts de pensions nettes

---

Montant mensuel brut moyen des pensions de droit direct tous régimes confondus en 2013 en France (rapport COR) :

- 1016 € pour les femmes
- 1803 € pour les hommes
- 1380 € pour l'ensemble des retraités

La retraite des femmes représente 56% de celle des hommes (en 2010 c'était 58%)

## Les écarts de pensions H/F avec droits dérivés : réversion, majoration 3 enfants

---

Compte tenu des droits dérivés en 2013 ces chiffres sont :

- 1314 € pour les femmes
- 1884 € pour les hommes
- 1578 € pour l'ensemble des retraités

La pension des femmes représente un peu moins de 70% de celle des hommes.

# Ecarts hommes/femmes

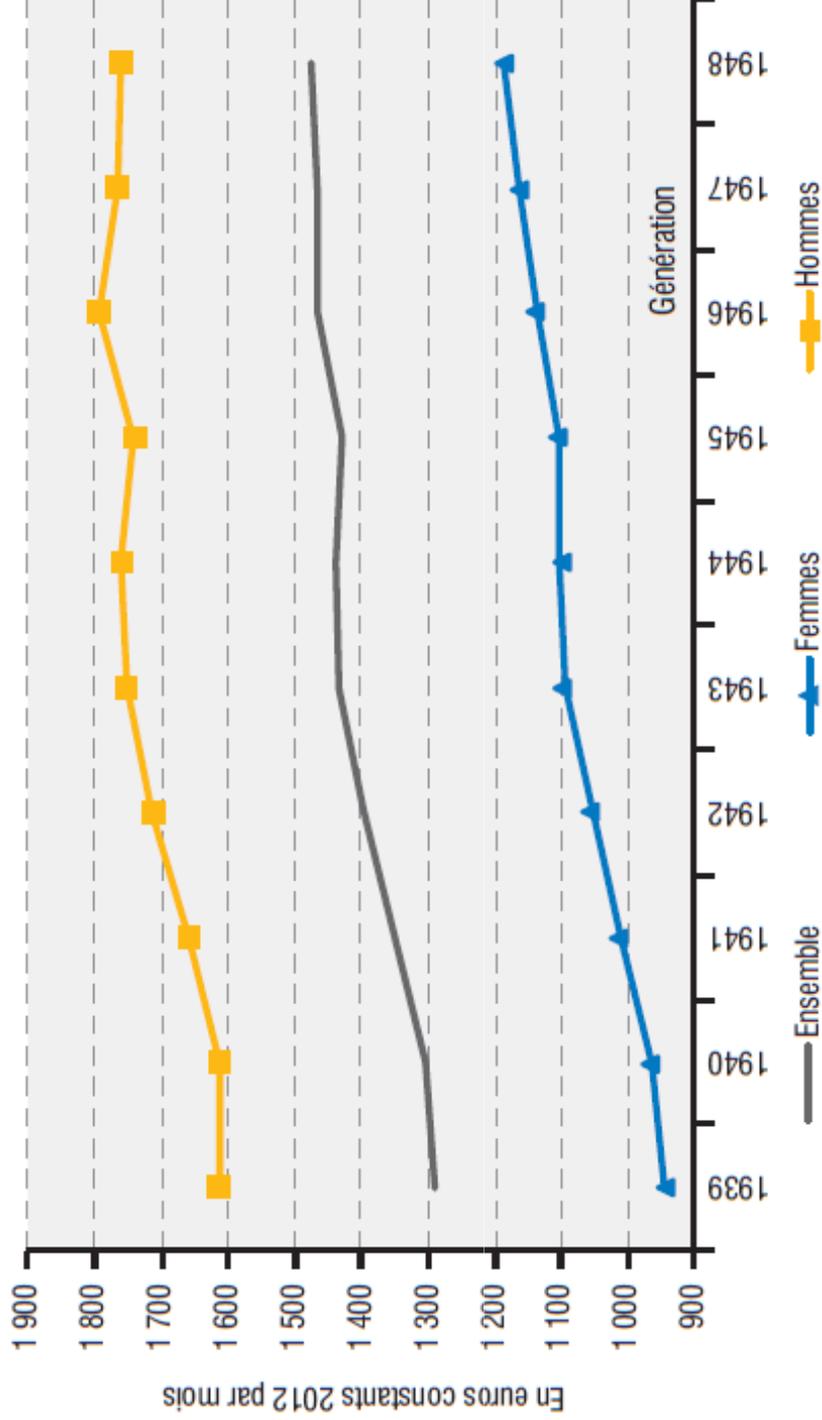
---

Au 31 décembre 2012 :

une femme sur deux perçoit un montant brut de pension totale inférieur à **1100 €/mois**

pour les hommes c'est **1600 €/mois**

**Graphique 1 > Pension moyenne brute de droit propre par génération**  
(en euros constants 2012 par mois)



Lecture : le montant brut moyen de retraite de droit propre s'élève à 1 476 € par mois pour la génération 1948.

Note : le montant de la pension est observé pour chaque génération à l'âge de 65 ans.

Champ : tous retraités (résidant en France ou à l'étranger).

Sources : Drees, modèle Ancêtre 2004-2013.



## Un rapprochement, mais pas d'égalité pour les années à venir

---

- Pour les années à venir : « L'écart entre hommes et femmes devrait continuer à se réduire progressivement, sans toutefois se résorber dans les prochaines décennies. »
- « La pension moyenne de droit propre à la liquidation des femmes nées dans les années 1970 serait encore inférieure d'environ 20 % à celles des hommes »

# Les durées de carrières validées

---

- Les durées validées par les femmes sont plus faibles en moyenne et plus dispersées que celles des hommes
- Les femmes ont plus souvent des durées validées inférieures à 38 ans, du fait des périodes d'inactivité

## Durées de carrières validées des hommes et des femmes

---

- La durée de carrière validée par les femmes nées en 1924 représentait 75% de celle des hommes.
- Pour les femmes nées en 1942, elle représente 85% de celle des hommes.
- Tendence au rapprochement mais un maintien des écarts.

## Paradoxalement, des carrières plus longues avant la retraite

En 2011, à 60 ans, 71% des hommes  
sont en retraite pour 60% des femmes.

Deux fois plus de femmes que d'hommes  
attendent 65 ou 66 ans pour prendre leur  
retraite afin de compenser une carrière  
incomplète.

---

« Pour un cadre terminant sa carrière en emploi continu, le passage à la retraite s'accompagne d'une baisse sensible des revenus (salaire élevé d'où taux de remplacement faible), même si la pension est élevée dans l'absolu. Au contraire, pour un assuré à faible salaire connaissant une fin de carrière difficile avec des épisodes de chômage ou de temps partiel, le passage à la retraite s'accompagne d'une hausse des revenus, même si la pension est faible dans l'absolu. » Jean-Michel Hourriez, 2015.

Le « cadre » est plus souvent un homme.

L'« assuré » est plus souvent une femme.

# Taux de pauvreté

---

- Le taux de pauvreté à la retraite avait fortement baissé entre 1970 et 1996.
- Il resté stable, entre 9 % et 10 %, entre 1996 et 2011.
- Il est inférieur chez les retraités à celui de l'ensemble de la population (14,3 % en 2011).
- Le taux de pauvreté des femmes reste environ deux points au-dessus de celui des hommes.

# Les niveaux de vie des retraités

---

- L'ensemble des revenus du ménage auquel une personne appartient (pension de retraite, revenus du conjoint, revenus du patrimoine, prestations, etc.) rapportée à la taille du ménage.
- Revenu médian en 2011 : 1 625 euros par mois et par UC
- Revenu moyen en 2011 : 1 966 euros par mois et par UC

## Pourquoi ces inégalités hommes femmes face à la retraite ?

---

Elles s'expliquent par différents facteurs cumulés sur l'ensemble du cycle de vie professionnelle :

- moindre participation au marché du travail,
- fréquence du travail à temps partiel,
- écarts de salaires (y compris à emplois équivalents),
- Moindre mobilité ascendante.

## Particularité des parcours professionnels des femmes retraitées

---

Parmi les femmes actuellement à la retraite, il était fréquent qu'une femme arrête de travailler durant une longue période avec, parfois, des cessations d'activité définitives lors des naissances ou avant l'âge de la retraite.

Ces modèles se mettent à changer réellement à partir des années 60.

# Interruptions de travail et maternités

---

- 38 % des femmes ne travaillent pas après une première naissance,
- 51 % après une deuxième,
- 69 % après une troisième.

- 
- Un tiers des femmes avec enfants âgées de 25 à 49 ans exerce un emploi à temps partiel,
  - 38 % lorsqu'elles en ont deux,
  - 47 % lorsqu'elles en ont trois ou plus.

# Persistance des discontinuités

---

Actuellement, à tout âge, le taux d'activité des femmes tend à s'accroître au fil des générations.

Mais, depuis le milieu des années 1990, la progression de l'activité féminine ralentit avec la persistance des interruptions d'activité liées aux naissances.

## Selon des projections de l'Insee :

---

Le taux d'activité des femmes de plus de 45 ans devrait continuer à progresser pour rejoindre celui des hommes d'ici vingt ans.

Mais ceux des femmes de moins de 45 ans devraient se stabiliser et rester 10 à 15 points en deçà de ceux des hommes.

## Quelles explications de la fréquence des interruptions et réductions d'activité ?

---

Un effet des dispositifs incitatifs à l'arrêt de travail.

Le développement du temps partiel comme politique d'emploi.

La persistance des représentations sociales du rôle des femmes à l'égard de la famille.

---

Selon une enquête d'opinion du CREDOC de 2006, sur « le parent qui devrait de préférence cesser ou réduire son activité à la naissance des enfants »

- La mère dans 56 % des cas
- Le père dans 1 % des cas
- Le plus bas salaire dans 42 % des cas (dans  $\frac{3}{4}$  des cas la mère).
- Donc dans 85 % des cas, la mère



- 
- Cette persistance d'une représentation sociale donnant aux femmes la responsabilité et la charge de la vie familiale.
  - Les interruptions jouent en retour sur la progression des carrières des femmes et sur les niveaux de revenu.



---

Selon l'enquête Emploi du temps 2010 de l'Insee, le temps qu'une femme consacre à son activité professionnelle entre 15 et 60 ans ne représente en moyenne que 67% de celui d'un homme.

## Etude « La retraite au miroir du genre »

---

- Des retraité(e)s né(e)s en 1935 et 1946.
- Des entretiens avec 67 hommes et 53 femmes sur leurs parcours professionnels.
- Tous ayant eu des emplois à haut niveau de qualification (médecins, avocats, universitaires...)



- 
- L'étude relève l'effet du discours de la famille d'origine qui faisait du travail des femmes, même dans ces emplois très qualifiés, des emplois seconds par rapport à ceux des hommes.
  - Il s'agissait de faire des études « au cas où... » (pas de mariage, risque de veuvage...)

---

Le rôle de la famille a donc été paradoxal

Il a encouragé les filles à faire des études

Mais il a conçu ces compétences comme secondaires par rapport à la vie familiale.

S'occuper de sa famille restant une fonction socialement attribuée aux femmes.

## Pourquoi ?

---

- Des recherches sur le travail sanitaire profanes ont montré qu'il ne se réduit pas à une somme de tâches.
- Il est intégré dans une démarche globale.
- Il mobilise des ressources : du savoir, du temps, des sentiments, des relations.
- Au-delà des pratiques, il implique une charge mentale.

- 
- Il est donc difficile de diviser et de répartir les tâches du travail familial si on ne divise pas et on ne répartit pas la logique qui les sous tend et donc la charge mentale, la préoccupation, les savoirs...



- 
- Celle-ci s'acquiert dans un processus dit de socialisation, qui produit l'évidence sociale des compétences des femmes pour le soin, l'assistance, le soutien.
  - Il en fait les acteurs légitimes.
  - Il contribue par contraste à le tenir à distance des hommes.

# Temps de travail domestique des hommes et des femmes

---

- 3h52 en moyenne par jour pour les femmes
- 2h24 pour les hommes

Depuis 1986,

- les hommes ont augmenté de 13 minutes
- les femmes l'ont diminué de 48 minutes.

- 
- On voit là les effets d'une logique de conciliation plus que d'égalisation du rôle des hommes et des femmes dans l'emploi et au travail domestique.
  - Conciliation pour les femmes



# Les inégalités de santé

---

- Sur le plan des inégalités de santé, un avantage aux femmes cette fois.
- Elles ont une espérance de vie à la naissance de 85 ans.
- Les hommes 78 ans.

## Renversement ou continuité ?

---

- On pourrait donc penser à un renversement dans la logique de ces inégalités plutôt défavorables aux femmes sur les conditions de retraite et qui deviennent ici plutôt favorables.
- Mais idée plutôt d'une continuité de la même logique si on regarde le rapport à la santé

- 
- A 35 ans
  - un homme ouvrier peut s'attendre à vivre encore 39 ans
  - un homme cadre 46 ans
  
  - une femme ouvrière peut s'attendre à vivre 47 ans
  - une femme cadre 50 ans



**TABLERAU 1** Espérances de vie et espérances de vie en bonne santé perçue par PCS chez les personnes de 50 ans

Hommes	EV à 50 ans		EVBS à 50 ans		EVBS à 65 ans	
	Années	% EVBS/EV	Années et IC	% EVBS/EV	Années et IC	% EVBS/EV
Professions les plus qualifiées	32,2	71	22,8 (21,8-24,0)	71	11,1 (10,1-12,2)	59
Professions intermédiaires	30,6	65	20,0 (19,0-21,0)	65	9,9 (9,0-10,9)	55
Agriculteurs	30,9	53	16,5 (15,0-18,2)	53	7,3 (6,0-8,7)	41
Professions indépendantes	30,2	64	19,3 (18,1-20,6)	64	8,7 (7,6-9,9)	50
Employés	28,6	59	17,0 (15,6-18,4)	59	7,6 (6,3-9,0)	45
Ouvriers	27,4	50	13,7 (12,9-14,5)	50	6,5 (5,8-7,2)	41
Inactifs	20,2	31	6,2 (4,3-8,3)	31	4,6 (3,1-6,1)	37
<b>Total</b>	<b>29,0</b>	<b>58 %</b>	<b>16,9 (16,4-17,3)</b>	<b>58 %</b>	<b>8,0 (7,6-8,4)</b>	<b>47 %</b>
Femmes	Années	% EVBS/EV	Années et IC	% EVBS/EV	Années et IC	% EVBS/EV
Professions les plus qualifiées	36,1	66	23,8 (21,8-26,1)	66	11,6 (9,7-13,9)	53
Professions intermédiaires	35,1	56	19,6 (18,2-21,1)	56	9,1 (7,8-10,6)	43
Agriculteurs	35,2	47	16,7 (14,9-18,6)	47	7,0 (5,5-8,6)	33
Professions indépendantes	35,3	55	19,4 (17,7-21,2)	55	8,9 (7,4-10,5)	42
Employés	34,8	50	17,4 (16,5-18,3)	50	8,4 (7,6-9,2)	40
Ouvriers	34,0	43	14,7 (13,4-16,1)	43	7,0 (5,9-8,1)	34
Inactifs	32,4	48	15,4 (14,4-16,4)	48	7,8 (6,9-8,7)	40
<b>Total</b>	<b>34,2</b>	<b>50</b>	<b>17,2 (16,8-17,7)</b>	<b>50</b>	<b>8,2 (7,7-8,6)</b>	<b>40</b>

Sources: échantillon démographique permanent et enquête sur la santé et les soins médicaux 2002-2003; Cambois, Laborde, Robine (2008a); Cambois, Laborde, Robine (2008b).

- 
- Des espérances de vie totale plus longues
  - Mais des espérances de vie en bonne santé perçue proportionnellement plus courtes



- 
- Aux mêmes âges, les femmes souffrent moins fréquemment de maladies graves que les hommes.
  - Elles souffrent plus souvent de maladies à moindre risque vital et qu'elles détectent mieux.

- 
- Bénéfice relatif d'une meilleure aptitude à gérer la santé de la famille et la leur.
  - Plus grande proximité au monde médical.
  - Quand on leur demande si elles ont eu des problèmes de santé sur une période donnée, elles donnent 1,4 fois plus de réponses positives que les hommes.
  - Si on leur présente une liste de symptômes, entre 2,5 et 3 fois plus.



## Des évolutions ?

---

Entre 1990 et 2010, les hommes ont gagné 5,4 années de vie et les femmes 3,8 années.

Amélioration de leur culture somatique ou une meilleure surveillance par les femmes ou par le système de soin ?

Les femmes plus exposées à des risques pour leur santé ?

- 
- Une double convergence est-elle possible ?
  - Renforcement de la participation des femmes au travail
  - Nouveau rapport des hommes à la santé, au corps, aux soins pour eux-mêmes et pour leurs proches



- 
- Solution croisée au problème des inégalités de retraite et de santé des hommes et des femmes dans cette possible convergence.
  - Persistance mais aussi complexification des normes de genre ou d'âges selon M. Legrand et I. Voléry qui ouvre des brèches dans l'essentialisation de l'âge et du genre.



---

Des sociologues identifient chez les hommes :

- Une posture de distanciation vis-à-vis d'eux-mêmes et des normes masculines
- Une moindre conformité à l'égard de ces cadres normatifs
- Mais une persistance et une résistance de ces normes



- 
- Période de transition ?
  - Changement social possible ?
  - Un jour des retraités plus égaux en terme de rémunération comme en terme d'espérance de vie.
  - Deux faces d'une même évolution globale des rôles sociaux masculins et féminins.





# Bibliographie

---

Aïach Pierre, Cèbe Dominique, Cresson Geneviève, Claudine Philippe (dir.), 2001, *Femmes et hommes dans le champ de la santé. Approches sociologiques*, Rennes, Presses de l'ENSP.

Chamahian Aline et Lefrançois Claire (dir.), 2012, *Vivre les âges de la vie : de l'adolescence au grand âge*, Paris, éd. l'Harmattan.

Cresson Geneviève, Mebtoul Mohamed (dir.), 2010, *Famille et santé*, Rennes, Presses de l'EHESP

Fontaine Jacqueline, Gendron Bénédicte, 2012, *La retraite au miroir du genre*, Paris, éd. L'Harmattan.

Galland Olivier et Lemel Yannick (dir.), 2011, *La société française : un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre*, Paris, éd. A. Colin (3<sup>ème</sup> édition).

Legrand Monique (dir.), 2001, *La retraite : une révolution silencieuse*, Ramonville Saint-Agne, éd Érès.

Legrand Monique et Voléry Ingrid (dir.), 2013, *Genre et parcours de vie : vers une nouvelle police des corps et des âges ?* Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Jean-Michel Hourriez, « Les revenus des retraités », *Retraite et société* 2015/1 (N° 70), p. 139-150.